



Financer l'investissement  
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 6 FÉVRIER 2018

## STÉPHANE LE HO NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE L'AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIÉTÉ TERRITORIALE

**Le Conseil d'administration de l'Agence France Locale - Société Territoriale vient de nommer Stéphane Le Ho, jusqu'ici Directeur du développement, Directeur général délégué de la structure.**

Entré à l'Agence France Locale - Société Territoriale en tant que Directeur du développement en octobre 2016, Stéphane Le Ho a été nommé Directeur général délégué de l'AFL-ST le mardi 30 janvier par son Conseil d'administration. Il aura pour mission d'assurer le développement du Groupe Agence France Locale en promouvant son modèle au niveau des territoires et du tissu institutionnel.

L'Agence France Locale - Société Territoriale est dirigée par un conseil d'administration présidé par Jacques Pélissard. Olivier Landel en est le Directeur général et Yves Millardet également Directeur général délégué.

*« Je me réjouis de cette marque de confiance que constitue l'engagement renforcé de Stéphane Le Ho auprès du groupe Agence France Locale », a déclaré Olivier Landel. « Après une première phase de construction réussie, cette nomination traduit également la volonté du Conseil d'Administration de consolider le développement du groupe ».*

Stéphane Le Ho a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> février 2018, alors que l'Agence France Locale s'apprête à clôturer sa quinzième augmentation de capital.

### À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)